

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 11 juillet 1963

La séance est ouverte à deux heures et demie.

BANQUE ET COMMERCE

DEUXIÈME ET TROISIÈME RAPPORTS DU COMITÉ
PERMANENT—ADOPTION DU TROISIÈME
RAPPORT

M. Edmund Asselin (Notre-Dame-de-Grâce) présente le deuxième et le troisième rapports du comité permanent de la banque et du commerce et propose l'adoption du troisième rapport.

(Texte)

(La motion est adoptée.)

(Traduction)

LES FINANCES

DÉPÔT DE L'AVIS SUR LA VALIDITÉ DE CERTAINES
NOMINATIONS

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Le 5 juillet, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre a demandé au premier ministre suppléant de lui donner une opinion juridique sur la validité de la nomination de certaines personnes appelées à fournir des services spéciaux au ministère des Finances.

Je voudrais déposer des copies d'une lettre adressée à ce sujet le 8 juillet 1963 au greffier du Conseil privé par le procureur général adjoint.

LE COMMERCE

CUBA—LIGNE DE CONDUITE DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. V. Noble (Grey-Nord): Je voudrais poser une question au ministre du Commerce. Est-ce la politique du gouvernement actuel de favoriser une expansion du commerce avec Cuba comme tentait de le faire l'ancienne administration conservatrice?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Comme on ne m'a pas donné préavis de cette question, je crois que je pourrai peut-être y répondre demain.

M. Noble: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suis d'avis que nous devons en rester là. Le ministre a dit

qu'il considérerait cette question comme préavis et qu'il y répondrait demain.

(Plus tard)

M. Noble: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Maintenant que le rationnement du poisson a pris fin à Cuba, le gouvernement s'efforcera-t-il d'y vendre plus de produits du poisson?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai dit tout à l'heure, en réponse à une question, qu'il serait préférable de traiter ensemble tous ces aspects du commerce avec Cuba. Je prends donc note de la question afin d'y répondre demain.

(Texte)

LES RELATIONS FÉDÉRALES- PROVINCIALES

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'ASSEMBLÉE
LÉGISLATIVE DU QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a reçu la résolution que l'Assemblée législative de Québec a adoptée à l'unanimité, condamnant le projet de loi d'aide fédérale aux municipalités, ainsi qu'une lettre explicative du premier ministre, l'honorable M. Lesage?

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Autant que je sache, pareille résolution ne nous est pas parvenue, mais je me renseignerai en retournant à mon bureau.

(Texte)

L'hon. M. Balcer: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le très honorable premier ministre est-il au courant que le premier ministre J. Lesage a déposé, ce matin, à l'Assemblée législative une lettre adressée au premier ministre du Canada à ce sujet?

(Traduction)

Le très hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur, je vais étudier cette affaire sur-le-champ.